



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2022

VILLIERS-SUR-MARNE

Tous mobilisés pour le tri et l'environnement !



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.

Lundi matin
Vendredi matin

Mardi matin
Samedi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac gris ?

Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** !
Les bacs doivent être sortis **après 20h, la veille** de la collecte.



Jeudi matin



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 7 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Collecte du verre

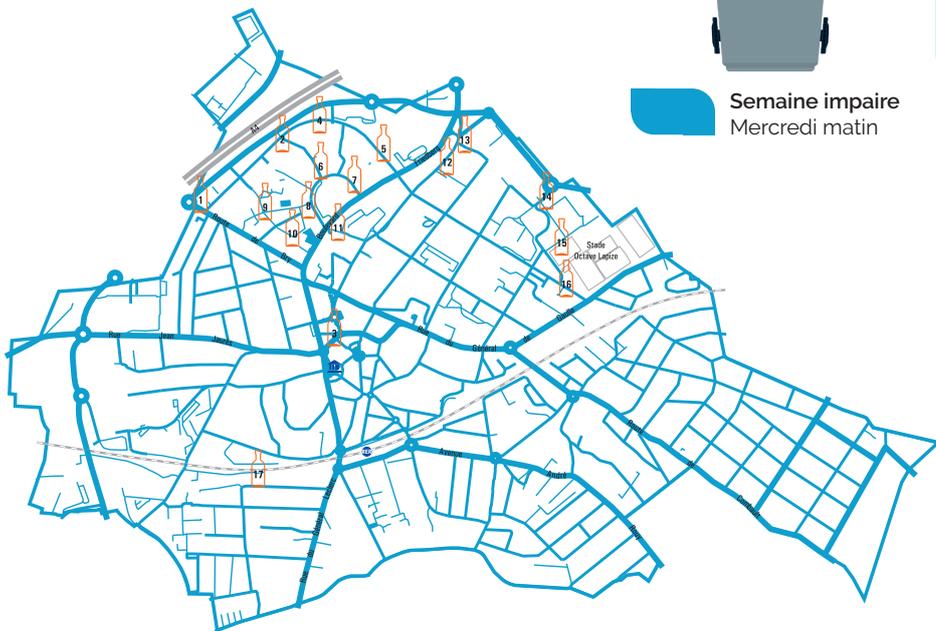
BAC ET BORNE VERT(E) : VERRE

La collecte du verre a lieu en porte-à-porte, le **mercredi matin en semaine impaire**.

Veillez sortir vos bacs **après 20h, la veille** de la collecte.



Semaine impaire
Mercredi matin



i

Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans le bac vert et la borne verte ?

Rendez-vous page 7 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Retrouvez également toutes les **bornes d'apport volontaire verre** de votre ville :

- 1 76 route de Bry
- 2 Boulevard de Bishop's Stortford
- 3 Place des Tilleuls
- 4 Boulevard de Bishop's Stortford
- 5 Boulevard de Bishop's Stortford
- 6 Avenue Nelson Mandela
- 7 Avenue Nelson Mandela
- 8 Avenue Nelson Mandela
- 9 1 rue René Cassin
- 10 2 rue Théophile Gautier
- 11 9 boulevard de Friedberg
- 12 75 rue de Noisy
- 13 87 rue de Noisy
- 14 3 rue Entroncamento
- 15 Complexe Octave Lapize
- 16 27 avenue Montrichard
- 17 36 avenue des Marronniers

Collecte des végétaux

BAC MARRON : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux s'effectue **tous les mardis, du 15 mars au 13 décembre**, le matin ou l'après-midi selon votre secteur.

Mais pensez aussi au compostage !

Demandez un composteur et/ou un lombricomposteur au **01 48 71 59 13** ou à environnement@pemb.fr.



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bac marron ?

Rendez-vous page 8 pour (re) découvrir nos consignes de tri !

Comment bien trier mes déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vac**.



Bouteilles en verre
(eau, huile, jus de fruit, alcool,...)



Bocaux, pots et flacons en verre
(conserves, yaourts, miel, épices,...)



! La vaisselle, les ampoules, et les éclats de miroir et de vitre **ne doivent pas être déposés dans le bac vert**. Vous pouvez les apporter en déchèterie.

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vac**.

! Ces déchets ne doivent pas être imbriqués, ni mis en sac poubelle d'ordures ménagères, merci.



Tous les **emballages en carton et papier**
(briques alimentaires, papiers, journaux, magazines,...)



Toutes les **bouteilles, pots et flacons en plastique**



Tous les **emballages en métal**
(conserves, canettes, capsules de café, aluminium,...)

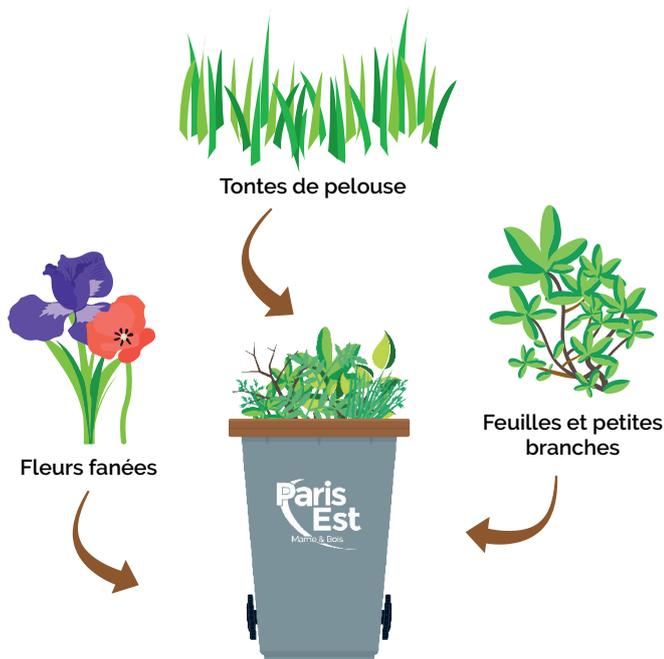


Tous les **autres emballages en plastique**
(sacs, gobelets, pots et barquettes alimentaires polystyrène,...)

BAC MARRON : VÉGÉTAUX

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs livrés gratuitement** ainsi qu'un guide d'instruction. Un suivi par un maître composteur est possible pour les collectifs.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service des déchets et de l'environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est **exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !**

Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.



Collecte des encombrants et déchets toxiques

La collecte de vos encombrants se fait tous les **1^{ers} vendredis** ou **2^{èmes} vendredis du mois** selon votre secteur. Ils sont ramassés le matin de 5h à 13h et doivent être sortis le **jeudi à partir de 19h**.

Une **collecte sur rendez-vous** est également possible (voir page suivante).



DÉCHETS TOXIQUES

Vos **déchets toxiques** (solvant, huile usagée, pile, batterie, ampoule, néon, acide, colle, peinture...) sont à porter au "camion planète" :

- Rue Boieldieu, face à la Mairie les **2^{ème} et 4^{ème} dimanches** du mois et le **2^{ème} jeudi** du mois, de 10h30 à 12h30
- Place des Châtaigniers, le **2^{ème} jeudi** du mois, de 15h à 17h
- En **déchèterie** (voir page suivante)

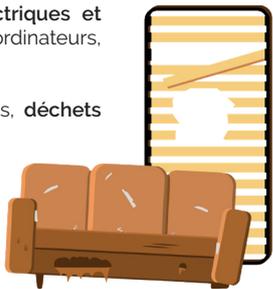
Collecte des encombrants

L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi **sur rendez-vous** en appelant le **01 48 71 59 13** ou par mail à encombrants@pemb.fr pour programmer le ramassage. Votre interlocuteur vous fixera une date de dépôt (un lundi). Vos encombrants sont à déposer **la veille au soir** (après 20h) de la date fixée.

Les encombrants collectés sont composés de **meubles usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles et de déchets équipements électriques et électroniques** (DEEE : écrans, ordinateurs, électroménagers...).

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, **déchets ménagers spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules...) etc.) doivent être portés à la déchèterie.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2m maximum**.



Pensez aux collectes solidaires !

Ecosystem organise 1 à 2 fois par trimestre **la collecte de vos équipements électriques et électroniques**. Il garantit un traitement approprié de vos appareils en assurant la collecte, le réemploi, la réparation, la dépollution et le recyclage des DEEE. Pour connaître le calendrier, les horaires et les points de collecte sur votre commune, rendez-vous sur www.parisestmarnebois.fr et les réseaux sociaux.

Déchèteries du Territoire



chèterie
omainville

reux
arne

Bry-
sur-Marne

Villiers-
sur-Marne

ny-
ne



Déchèterie
de Noisy-le-Grand



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES

Déchèteries fixes

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

NOGENT-SUR-MARNE LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-18h

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

- 📍 9 avenue Denis Papin
- 🕒 Lundi au vendredi :
8h30-12h & 13h30-17h
- 🕒 Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- 🕒 Dimanche : 9h-13h

Déchèteries mobiles

SAINT-MANDÉ

- 1^{er} samedi du mois - 9h-13h - Rue Cailletet
- 3^{ème} mercredi du mois - 9h-13h - Place de la Libération

VINCENNES

- 2^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Renon
- 3^{ème} samedi du mois - 9h-13h - Place Carnot
- 4^{ème} mercredi du mois - 14h-18h - Place Diderot

i

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois. Chaque foyer est limité à un dépôt de 1 m³ par semaine.

Accès interdit aux véhicules de plus de 2 mètres de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés.

Défi zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble **les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet »** organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

 Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !





**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 510 000 habitants
1 Place Uranie 94340 Joinville-le-Pont
www.parisestmarnebois.fr

Contact : 01 48 71 59 13 - environnement@pemb.fr